

The logo for the French Socialist Party (PS) features the letters 'PS' in a bold, red, sans-serif font. To the right of the letters is a stylized icon of a hand holding a red rose.

Paris, le 09 juillet 2010

Communiqué

Najat Vallaud-Belkacem,

Secrétaire nationale aux Questions de société

Adoption par les couples homosexuels : le droit de la famille à nouveau remis en question.

La Cour de cassation a validé hier, une décision de justice américaine accordant l'adoption à un couple de même sexe. C'est un pas important vers la reconnaissance du droit des couples homosexuels à fonder une famille, dont il faut se réjouir.

Le Parti socialiste déplore cependant l'iniquité ainsi introduite entre les citoyens français selon qu'ils auront adopté en France ou non. Les retards pris par la législation française ainsi que ses nombreuses incohérences ne sont tout simplement plus acceptables. Faut-il rappeler, dans la même veine, que le droit français interdit aujourd'hui encore l'adoption pour les couples de même sexe, tout en l'autorisant aux personnes célibataires (hétérosexuelles ou homosexuelles) ? Un double paradoxe qui force les couples à contourner sans cesse des règles absurdes.

C'est une question républicaine de justice et d'égalité de traitement des parents adoptants et un question de société opposant la gauche et la droite. Il est urgent de réviser le droit de la famille.